

**AVIS À LA BATELLERIE n° 2021-03**

CANAL SAINT-MARTIN

Paris, le 05 JANVIER 2021

**Présence d'une base vie flottante**

**Bassin des récollets, rive droite, amont immédiat de l'écluse 7/8 (PK 1.700)**

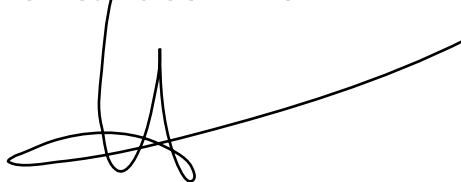
**Toute l'année 2021**

Dans le cadre d'un chantier de réfection des passerelles du canal Saint-Martin, une base vie flottante est installée dans le bassin des récollets.

Pendant les travaux, les usagers sont invités, au moment de franchir le chantier :

- à redoubler de prudence, en appliquant le devoir de vigilance (article R. 4241-15 du R.G.P)
- à réduire la vitesse de leur bâtiment ;
- à respecter la signalisation mise en place (éviter les remous) ;
- à rester en veille VHF sur le canal 10 ;
- à se conformer aux instructions qui pourraient leur être données sur place par les agents de la navigation.

**Christelle GODINHO**



**L'Ingénieur en Chef  
Cheffe du Service des Canaux**